



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Toxicomanie

Question écrite n° 39849

Texte de la question

M. Gerard Jeffray attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les difficultés rencontrées par les toxicomanes, desireux de suivre un traitement de desintoxication, a disposer d'un nombre de places suffisant dans les centres d'hebergement therapeutique. La France, en effet, ne semble disposer que de 1 117 places d'hebergements therapeutiques environ contre 1 200 pour la Suisse. Aussi, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de mieux repondre a la frequentation croissante des centres de soins. Par ailleurs, il souhaiterait connaitre l'etat d'avancement du dispositif de prevention par la vaccination contre l'hepatite B.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation financiere du dispositif specialise de soins aux toxicomanes. Prenant en compte les preoccupations de nombreux parlementaires et afin d'atteindre les objectifs fixes par le plan gouvernemental de lutte contre la drogue du 14 septembre 1995, le Premier ministre a decide la levee du gel de 15 % touchant les credits toxicomanie qui beneficent d'un taux d'evolution de 2,38 %. Si, en 1996, la premiere delegation de credits affectes aux centres specialises de soins aux toxicomanes a ete versee avec retard, aujourd'hui, tous les centres specialises de soins aux toxicomanes ont recu l'integralite de leurs dotations. En outre, le plan gouvernemental de lutte contre la drogue du 14 septembre 1995 prevoit l'augmentation et la diversification des capacites d'hebergement pour diminuer les delais de prise en charge, la delivrance de traitements de substitution, la creation de nouveaux reseaux toxicomanie-ville-hopital, l'amelioration de la prise en charge des toxicomanes a l'hopital. Des mesures nouvelles ont donc ete notifiees pour 1996 qui prevoient la creation de treize centres specialises de soins aux toxicomanes, le renforcement de quarante-cinq centres prescrivant des traitements de methadone ainsi que la creation de 102 places d'hebergement. Cet effort sera poursuivi en 1997, le budget consacre a la prise en charge sanitaire des toxicomanes etant en augmentation de 8,6 %. Un nouveau plan triennal sera presente en debut d'annee.

Données clés

Auteur : [M. Jeffray Gérard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39849

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 1996, page 3079

Réponse publiée le : 20 janvier 1997, page 287